



### **Un plan d'action pour lutter contre l'influenza aviaire Un accompagnement économique inédit**

Vendredi 29 juillet, le Ministre de l'agriculture Marc Fesneau a présenté un plan d'action contre l'influenza aviaire.

Cette nouvelle feuille de route résulte d'un vaste travail de concertation et de mobilisation de l'ensemble des acteurs de la filière avicole, Chambres d'agriculture, interprofessions, syndicats professionnels. Entamée depuis mai dernier, l'analyse des retours d'expériences de l'ensemble des acteurs concernés par cette crise a permis de compléter et de renforcer la feuille de route et le plan d'action adoptés en 2021.

Les Chambres d'agriculture saluent les mesures prises par le Ministre pour faire face à cette crise inédite et sans précédent qui continue d'impacter tous les maillons de l'ensemble des filières avicoles.

Les sept fiches actions adoptées par le Ministre permettront en 41 actions collectives de répondre aux nombreux enjeux de prévention et de lutte :

- Renforcer la prévention par l'amélioration des capacités de détection précoce.
- Aligner les mesures de biosécurité existantes à l'ensemble des acteurs de la filière.
- Conditionner l'accès aux indemnités au respect des règles de biosécurité et d'enregistrement aux bases de données permettant la localisation de tous les sites de production et des animaux présents.
- Poursuivre les expérimentations entamées sur la vaccination.

Ce plan d'action prévoit aussi un accompagnement économique inédit à la hauteur des pertes subies et des attentes de l'ensemble des professionnels de la filière.

Maitriser l'exposition aux risques sanitaires nécessite une nouvelle organisation des élevages en tenant compte des spécificités de chaque filière. Les techniciens et conseillers des Chambres d'agriculture se sont mobilisés au quotidien pour proposer un conseil spécifique, au cas par cas : des formations à la biosécurité, une assistance au montage des dossiers de demandes d'indemnisation ..., notamment auprès des éleveurs indépendants des filières courtes et du réseau Bienvenue à la ferme.

Les Chambres d'agriculture se félicitent notamment d'être à l'initiative du « plan Adour », un plan de prévention inédit élaboré avec les interprofessions et les associations de producteurs visant une dédensification de ce bassin de production régulièrement impacté, et un repeuplement plus équilibré des élevages, indispensable au redémarrage des activités.

Les Chambres d'agriculture soulignent l'importance de l'accompagnement financier annoncé par le Ministre et coordonneront avec les différents acteurs le plan d'action contre l'influenza aviaire.

#### **Contact Presse**

Chambres d'agriculture France - APCA

Iris Roze – 09 86 02 26

[iris.roze@apca.chambagri.fr](mailto:iris.roze@apca.chambagri.fr)

[www.chambres-agriculture.fr](http://www.chambres-agriculture.fr)

Rejoignez-nous sur :

